

uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Si proches, si loin...

Pendant des siècles et des siècles, la grande majorité de la population mondiale était paysanne. Il en fallait des bras et des heures de travail pour nourrir le monde. Les rendements étaient faibles, la mécanisation inexistante, les connaissances se transmettaient de génération en génération. Ainsi donc l'agriculture faisait partie de la vie quotidienne, était imbriquée en elle. Elle coulait de source. Cela ne revient pas à dire que le statut du paysan était enviable, bien au contraire. Je pense qu'être paysan n'a jamais été chose aisée, mais au moins peut-on imaginer que la plupart des gens savait ce que c'est. Le contact avec la terre et l'animal était simple.

Sans nous lancer dans un cours d'histoire, nous connaissons dans les grandes lignes les processus qui ont amené les bouleversements des 150 dernières années. L'industrialisation a demandé sa part de bras, alors qu'en parallèle la mécanisation agricole progressait, très doucement d'abord, de plus en plus vite par la suite. Certes, la population mondiale croissait aussi très vite, et la demande en nourriture avec, mais peu à peu le résultat est que les campagnes se sont vidées au profit des centres urbains.

Cette évolution inéluctable a quelque chose d'infiniment triste. Nos voisins, nos proches, n'ont presque plus de contact avec la terre qui nous porte et nous nourrit. Au-delà du célèbre clin d'œil : « D'où vient le lait ? De la brique au supermarché Madame ! », force est de constater que nos concitoyens ne savent plus très bien ce qu'il se passe dans nos fermes. Cela peut du reste donner lieu à des situations bien cocasses qu'en général nous prenons plaisir à dénouer. Nous pouvons être fiers du travail que nous effectuons, et il est plaisant



d'expliquer ce que nous faisons aux copains et copines de nos enfants, aux promeneurs de passage, aux clients qui s'arrêtent chez nous pour découvrir les produits du terroir.

Le corollaire est que nous nous retrouvons maintenant de plus en plus souvent face à des personnes qui n'ont qu'une vision incomplète du tableau, et qui développent des avis et des idées très arrêtés sur tel ou tel sujet. Les exemples sont pléthoriques. L'éthique, l'écologie, le bien-être animal, ce sont les thèmes qui reviennent le plus souvent. Bien que cela ne soit pas facile, nous pouvons apprécier la remise en question qu'ils nous imposent. Nous devons aussi maintenir ce dialogue avec les consommateurs, puisque c'est à eux qu'est destiné notre travail. Mais alors, dans quel imbroglio cela nous mène parfois ! Comment

le paysan, qui vit déjà avec les contraintes naturelles de son travail, peut-il satisfaire les moindres désirs du reste de la population ? Quand une future écurie doit être tout à la fois intégrée dans le paysage, fonctionnelle pour le paysan, bon marché, loin du village pour ne pas incommoder les riverains (qui avaient oublié qu'à la campagne il y a des odeurs et des bruits...), mais pas plantée au milieu des champs pour ne pas gâcher la vue, être aux normes actuelles, voire aux normes futures qu'il s'agit de deviner ?

Et si on osait simplement faire à nouveau confiance au paysan ?

Vanessa Renfer, agricultrice, membre du comité d'Uniterre (section Neuchâtel)



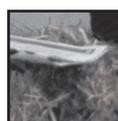
Lait
Halte au copinage!

Page 2



International
ONU - déclaration des droits paysans

Pages 4-5



Votations
Les 3 initiatives dans l'arène

Pages 6



Uniterre
Retour sur l'AG

Page 7

LAIT

Halte au copinage !

Uniterre a organisé une action symbolique devant le siège de PSL. Des chasseurs de fantômes ont expulsé de l'organisation de producteurs de lait les esprits portant des doubles casquettes !

La situation sur le marché laitier est intenable ! L'organisation faïtière des Producteurs Suisses de Lait est devenue une assistance à l'euthanasie. Les prix continuellement bas ruinent la production laitière. Les productrices et producteurs laitiers ont besoin d'une organisation légitime et démocratique qui défende leurs intérêts. La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) doit appartenir aux paysannes et aux paysans ! Nous sommes fiers car nous produisons sur nos fermes un aliment de valeur, de qualité ! Nous refusons de nous mettre à genoux devant les acheteurs qui ont besoin de notre lait !

Dans sa composition actuelle l'organisation de PSL est incapable d'assumer son rôle de représentation des intérêts des producteurs de lait dans le marché laitier. Elle intègre dans son travail les revendications du commerce de lait et de la transformation. Ça ne marche pas ! **Pour cette raison nous demandons la démission et l'exclusion de tous les membres du comité qui ont des mandats dans des organisations de commerce ou de transformation de lait !** Il est en effet impossible de réunir sous une même casquette la représentation des producteurs

et du commerce de lait, c'est pourquoi il faut une séparation stricte. Deux tiers des membres du comité de PSL ont actuellement ou ont eu des mandats dans des organisations de commerce de lait ou même de l'industrie de la transformation.

L'organisation des producteurs doit exiger des contrats laitiers qui fixent au moins la quantité, la qualité et le prix pour une année, comme l'exige la loi.

Le prix du lait doit couvrir les coûts de production (Fr. 0.67/kg lait seul coût matériel) et rémunérer équitablement le travail du paysan. Nous ne voulons pas d'un prix du lait de dumping indicatif fixé sur des critères politiques ! Qui accepterait de fixer un salaire indicatif suisse sur la base du salaire minimal européen plus 10% de Swissness ?

Nous avons enfin besoin d'une organisation paysanne qui défende la solidarité paysanne, qui défende sérieusement les intérêts des producteurs de lait, qui mette en place une gestion des quantités, qui revendique des prix équitables (1.-Fr./kg) et qui veille à leur application.

Rudi Berli



Exemples extraits de la liste du comité des Producteurs Suisses de Lait PSL. Mandats anciens et actuels, *en italique* les mandats au sein d'organisations de commerce ou de transformation de lait :

Ruedi Schnyder: Vice-Prés FPSL, TMP Prés, *T-Mipor AG Prés, CA Prés. Säntis Holding AG*

Thomas Oehen: *ZMP Prés comité ZMP, Prés Regionalaussschuss ZMP, Dir Ausschuss Personelles ZMP, Délégué IP-Lait, Prés CA ZMP Invest AG, Emmi AG – Vice-prés CA Emmi AG, Membre Prüfungsausschuss, Agrarbeirat Emmi AG*

Christian Arnold: ZMP, Comité ZMP, Délégué ZBB, Délégué IP-Lait, *CA Emmi AG, CA Caseificio Airola*

Didier Roch: Prolait, anc. CA Orlait-FLVF, *CA Viceprés. Prolait Fédération Laitière, Interprofession du Gruyère (IPG) Comité*

Andreas Hitz: MPM, *PMO MIMO Prés, Mittellandmolkerei AG CA Viceprés, AZM Verwaltungs AG, Prés, Swisslab CA, Vianco AG, CA*

... liste complète sur notre site :

www.uniterre.ch/1418-halte-au-copinage

Lors de l'action devant le siège de PSL le représentant de la nouvelle coordination paysanne (NBKS) a fait la déclaration suivante :

En quoi la situation des producteurs de lait suisses s'améliore-t-elle si M. Kern participe à l'assemblée générale d'Emmi sans parler du prix du lait et en mangeant de la raclette ? Pourquoi M. Kern continue-t-il à réclamer de l'argent de l'État au lieu de commencer par faire le ménage dans l'organisation des producteurs de lait, en s'attaquant aux conflits d'intérêts de ses membres, à la fois représentants du commerce de lait et membres de l'IP-Lait ?

C'est pourtant ce que nous attendons d'un syndicat qui doit nous représenter. BIG-M a constaté que le bulletin d'observation du marché de PSL, qui fait état d'une baisse de 5% des volumes de livraison a été publié le 22 février, deux jours après la décision de l'IP-Lait de ne pas relever le prix indicatif. PSL aurait-il raté l'occasion de faire peser cet argument en faveur d'une augmentation de prix ?

Nous avons constaté qu'entre 60 à 112 millions de Francs de primes à la transformation fromagère n'arrivent pas chez les producteurs, mais se perdent dans l'industrie pour améliorer leurs marges ou pour fabriquer des fromages bradés. En même temps PSL demande à la Confédération de maintenir les fonds pour la loi chocolatière à hauteur de 95 millions de Fr... !

Nous exigeons que la prime à la transformation en fromage ne soit plus payée à des transformateurs sans information des producteurs. L'OFAG ne contrôle pas le versement de ces primes aux producteurs, car le lait passe par plusieurs échelons contractuels. De cette manière les primes à la transformation fromagère disparaissent. Le producteur est payé pour un lait de segment C, ce qui permet à l'industrie de fabriquer du fromage avec du lait quasiment gratuit. De cette manière l'argent public des contribuables est véritablement détourné.

Dans les rapports de l'OFAG on peut lire : «Le requérant n'achète pas de lait directement du producteur. Dans le décompte sur l'achat de lait il n'y a pas d'information concernant la rétrocession des primes. Explication : le vendeur et l'acheteur de lait ont convenu que les primes faisaient partie du prix du lait.»

Les primes ont été versées sur le compte du transformateur de lait. De cette manière l'OFAG viole la loi et nuit aux producteurs de lait.

La séance des délégués de PSL vue par Vanessa

Grâce à l'acharnement de Berthe, Uniterre a pu obtenir une place parmi les invités à cette assemblée générale. On m'a du reste cordialement rappelé à mon arrivée que vraiment il n'était pas possible d'être plus nombreux, et pourtant, il y avait bien des places de libre à la table des invités... Se peut-il que la FPSL se méfie ?

Je ne peux qu'approuver les propos du président M. Kern : oui la situation est catastrophique, et oui il faut une unité au sein des producteurs. Quelques propositions sont faites, mais de mon point de vue, ce n'est que de la cosmétique : on n'améliorera pas la situation des producteurs en augmentant la prime SRPA pour les vaches qui vont réellement au pâturage, et pas seulement dans une courette !

Mais ce qui m'a le plus frappé, ce sont en définitive les millions engagés dans le marketing. C'est très bien de valoriser ce beau produit qu'est notre lait suisse, et les délicieuses spécialités qui en découlent, oui, mais... En l'état actuel des choses, ce sont les cotisations versées par les producteurs qui financent ces publicités, et ce sont les transformateurs et les distributeurs qui en récoltent la belle marge !

Une mention toute particulière à ce producteur fribourgeois qui a pris la

parole en toute fin de séance pour dire son désarroi et sa colère, après avoir pris la décision d'arrêter la production laitière, alors que son droit s'élève à plus de 300'000 kg ! On le sait, mais cela reste un crève-cœur d'entendre de tels propos.

Enfin, la femme que je suis ne peut évidemment pas manquer de relever que nous étions bien peu nombreuses, tant du côté des délégués que celui des invités. Je n'ai pas la prétention d'affirmer que la présence des femmes aurait le pouvoir de relever miraculeusement le prix payé aux producteurs, n'empêche que j'estime que nos capacités vont largement plus loin que servir le café.

Alors je vous le demande : de qui se moque-t-on ?

Vanessa Renfer

LAIT

Retour sur l'Assemblée générale de Prolait

L'AG de Prolait a eu lieu le 11 avril à Mezières. Environ 130 personnes dont 115 délégués paysans étaient présents. Parmi les représentants, il y avait notamment Stephan Hagenbuch - directeur de FPSL, Stefan Kohler - directeur de l'IP lait et Daniel Koller - secrétaire romand de PSL.

L'assemblée s'est finie bien plus tôt que d'habitude, ce qui était bien car beaucoup voulait prendre la parole sur la situation catastrophique des producteurs de lait. Après quelques présentations des chiffres de Prolait, franchement inquiétants au niveau des ventes, les invités ont pu prendre la parole à la fin de l'assemblée puis c'était au tour des délégués-e-s. J'ai pu m'exprimer, j'ai interpellé le directeur sur les montagnes de lait alors qu'il y a plus de 18'000 vaches laitières en moins par rapport à 2015. On nous affirme que l'on produit encore trop. Mais comment cela est-il possible?? Le directeur a répondu qu'il y avait trop d'importation de fromage, qui faisait pression sur les prix - il a répondu à côté de la plaque. J'ai repris

la parole pour dire que c'était un mensonge. Suite à cela, je lui ai dit que le jour où il partirait, à mes collègues et à moi-même, il ne manquerait pas!

J'ai aussi dit que le seul moyen de s'en sortir était une régulation du marché laitier en suisse et qu'il fallait un prix qui couvre les frais de production soit 1 frs le litre de lait.

Patrick Demont, un autre membre d'Uniterre, a pris la parole à ce sujet et a indiqué qu'il y avait beaucoup de camions de crème ou de poudre de lait qui rentraient en Suisse, une belle façon de contourner la législation qui interdit l'importation de lait. D'ailleurs, j'ai interpellé Daniel Koller, demandant qu'il arrête de mentir dans la presse sur ces

importations de produits laitiers, ce a quoi il était vachement embêté pour répondre... Je leur ait aussi posé la question de ce que faisaient Christian Arnold et Thomas Oehen au conseil d'administration d'Emmi?? Soit disant c'est pour voir comment cela fonctionne. Une véritable mafia, oui, du copinage et des dessous de table! Enfin, je ne pouvais m'empêcher de dire à Philippe Bardet (Directeur de l'AOP Gruyère) de se méfier du risque d'ouverture de la ligne blanche du fait qu'il n'y ait plus assez de producteurs (si on passe à moins de 20'000). Si ça continue, l'industrie va demander la force obligatoire au Conseil fédéral pour la libération de la ligne blanche. Philippe Bardet a eu l'air très étonné!

André Muller

Fin de l'activité de la coopérative maraîchère biologique « Jardin des Charrotons »



12 avril 2017, la coopérative maraîchère « Jardin des Charrotons » cesse son activité. C'est la disparition d'une ferme de plus en Suisse (3 par jour). Cette date symbolise aussi les 10 ans de la coopérative. Tristesse et amertume, cela va de soi, mais aussi l'occasion de dévoiler et de rappeler ce que ce lieu a été, a permis et inspirera.

lire le communiqué sur notre site
www.uniterre.ch/1405-charrotons-fin

NATIONAL

La sécurité alimentaire soumise à votation le 24 septembre

Lors de l'AG d'Uniterre, les membres présents se sont positionnés pour la liberté de vote concernant la votation sur le contre-projet « sécurité alimentaire ». En voici les raisons principales.



Le contre-projet intègre deux volets problématiques dans ce nouvel article constitutionnel en demandant à la Confédération de créer les conditions pour :

c) une agriculture et un secteur agroalimentaire répondant aux exigences du marché;

d) des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire;

Au vu des forces complètement asymétriques dans notre marché, il est à craindre que les paysans soient encore moins reconnus puisqu'au lieu de placer les êtres humains au centre des systèmes alimentaires, la lettre c) positionne le marché en roi. Ainsi c'est ce dernier qui fixera les exigences concernant les prix ou les quantités à produire.

Quant à la lettre d), le fait d'introduire la notion de « relations commerciales

transfrontalières » pour la première fois dans la Constitution, même si celle-ci reste couplée au développement durable, est à haut risque. En effet, le terme de développement durable a été fortement affaibli ces dernières années et le Seco ne s'embarasse pas de cela lorsqu'il est prêt à signer des accords de libre-échange.

Enfin, un des aspects intéressants de l'initiative de l'Union Suisse des Paysans a totalement disparu du contre-projet: « La Confédération veille [...] à garantir la sécurité du droit, ainsi qu'une sécurité adéquate au niveau des investissements. »

L'un dans l'autre, si nous pouvions « vivre » avec le texte de l'Union Suisse des Paysans, le contre-projet du Conseil des États nous procure des inquiétudes. Néanmoins, ne voulant pas nous positionner contre d'autres organisations paysannes dans cette lutte légitime pour inscrire la sécurité alimentaire dans la Constitution, nous laissons la liberté de vote à nos membres en rappelant que ce n'est qu'une étape vers un objectif beaucoup plus ambitieux, celui de faire figurer un article sur la souveraineté alimentaire dans la Constitution.

Valentina Hemmeler Maïga

BioSuisse et le libre-échange

Dans le passé, BioSuisse a fait des déclarations réitérées sur l'opportunité que pouvaient représenter des accords de libre-échange tant pour les consommateurs que pour les producteurs, les uns pouvant accéder à une offre plus grande et les autres saisir des opportunités d'exportation. Ceci alors qu'il est évident que l'avenir ne peut appartenir au libre-échange dans un monde façonné par la perte de ressources et le réchauffement climatique, sans parler des pertes économiques directes ruineuses pour

l'agriculture suisse. Pour exiger une clarification BioGenève a déposé une motion inspirée par une lettre publique signée par des paysannes bio. Lors de l'assemblée des délégués de BioSuisse du 12 avril, cette motion a suscité un vif débat. Bien qu'elle ait déjà reçu le soutien des comités romands, le comité de BioSuisse a défendu sa position plutôt favorable vis-à-vis de tels accords. Une majorité de l'assemblée a cependant conclu que la « mise en concurrence généralisée promue par les accords de

libre-échange » est opposée à l'idée de base de l'agriculture biologique, c'est à dire à une production locale et durable. Les délégués ont soutenu la motion suisse romande: BioSuisse devra à l'avenir se positionner de manière « fondamentalement critique » au sujet des conclusions d'accords de libre-échange. Des mesures d'accompagnement efficaces pour maintenir une production indigène doivent être exigées en cas de négociations.

Rudi Berli

La ligne nature

Metrabol
BOLUS naturel après-vélage
Nettoyage et tonus

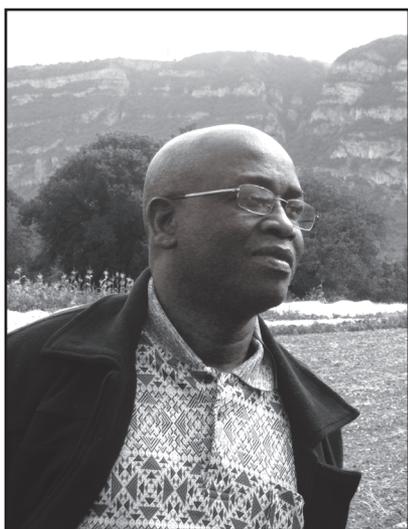
Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique

Parabol
en cas de cellules
somatiques

LGC SA
ONLINE SHOP 1627 Vaulruz
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

Au Sénégal, un travail acharné en passe de regagner la confiance dans les semences paysannes

Uniterre et l'association sénégalaise des producteurs de semences paysannes (ASPSP) ont initié début 2016 un partenariat sur la valorisation des semences paysannes¹. Le projet est né des rencontres de la plateforme souveraineté alimentaire de la fédération genevoise de coopération, à laquelle Uniterre a contribué depuis ses débuts. Face au constat que de nombreux projets de coopération visant à soutenir une agriculture biologique ou écologique négligeaient la question de l'autonomie semencière en finançant l'achat de semences, nous avons souhaité porter la voix des paysannes et paysans du Sud qui défendent leur souveraineté semencière et renforcer et valoriser leur merveilleux travail quotidien qui se fait dans les fermes pour conserver, multiplier et disséminer les semences paysannes et les savoirs qui y sont liés. Entretien avec Alihou Ndiaye, coordinateur de l'ASPSP



Peux-tu nous décrire la situation des exploitations agricoles du Sénégal ?

AN : Au Sénégal, 95 % des exploitations agricoles sont des exploitations familiales et paysannes. Néanmoins cette petite agriculture est « étranglée » pour plusieurs raisons :

- les nombreux accords commerciaux ont fait grimper les importations de denrées alimentaires à plus de 30 % et par là même causent une concurrence déloyale aux produits locaux et une perte annuelle de plus de 200 milliards de FCFA (300 millions de frs).

- la pression foncière est intenable dans les périphéries urbaines et les zones à haut potentiel (bassins du fleuve et des Niayes) et de nombreux cas d'accaparement des terres limitent le développement des exploitations familiales.

- la priorité de l'État est dans les faits la promotion de l'agro-business, via des partenariats publics-privés (NEPAD, AGRA, NASAN) avec des investissements limités dans quelques filières commerciales dominantes, au détriment des exploitations familiales vivrières et diversifiées.

- les lois semencières, établies sous pression des entreprises multinationales, criminalisent les paysannes et paysans en rendant leurs semences illégales et facilitent l'introduction de semences

OGM et leur libre circulation en Afrique de l'Ouest. Sur le terrain, de nombreux acteurs du développement rural ont de fait une confiance relative dans les semences paysannes.

Cela représente une réelle menace pour la biodiversité et la souveraineté semencière des petits paysans.

Quels sont les différents axes de travail d'ASPSP sur les semences paysannes ?

ASPSP effectue un travail global pour parvenir à l'autonomie semencière au niveau des fermes. Trop souvent, lorsque tu parles de semences, les gens pensent à de gros magasins pouvant stocker des tonnes de semences, puis les vendre aux paysans. Or, ce n'est pas ça du tout, nous travaillons en priorité au niveau des fermes : il s'agit d'abord de leur redonner leur valeur, en créant un microclimat où il y fait bon vivre, en redonnant confiance aux paysannes et paysans et en leurs savoirs et recherches paysannes, en faisant émerger une conscience paysanne sur l'impasse du système actuel, en donnant un coup de pouce aux dynamiques existantes. Concrètement, ASPSP accompagne la construction de cases de semences gérées par les paysans et l'inventaire de semences dans chaque groupement. Cette animation des fermes-écoles permet aux paysans de choisir eux-mêmes leurs semences préférées pour les multiplier et les rendre disponibles aux autres membres. Ensuite ASPSP forme les familles paysannes à construire leurs propres greniers afin de limiter les pertes post-récoltes. Champs-écoles, fours à pain, puits et parfois panneaux solaires sont ponctuellement soutenus.

Au niveau national, ASPSP crée des espaces de dialogue et d'échanges de savoirs pour les paysannes et paysans membres de la trentaine de groupements du réseau, que ce soit des fêtes des récoltes, des foires ou des visites d'échange. Après chaque foire, des paysans repartent avec des variétés qu'ils n'avaient pas et à partir d'un épi ou poignée de graines, ils peuvent multiplier n'importe quelle

variété et s'ils retrouvent la qualité gustative, nutritive ou médicinale souhaitée, la rendre disponible à tout leur village.

Quel lien entre le travail effectué à la base avec les paysannes et paysans et le plaidoyer national et international pour le droit aux semences ?

ASPSP effectue un travail de plaidoyer auprès des autorités et des députés et coordonne la concertation avec les organisations agricoles faitières, ONG et organisations de la société civile. Il s'agit d'impliquer davantage ces structures sur la question de la semence et de construire un plaidoyer commun pour la souveraineté alimentaire qui se saisisse des questions semencières et des droits paysans. D'ailleurs, le prochain thème de la foire ouest-africaine de Djimini 2018 sera la souveraineté alimentaire.

Nous portons le débat de la semence auprès du grand public, informons sur la différence fondamentale entre la semence paysanne et la semence industrielle, informons sur les lois semencières qui empêchent la bonne collaboration entre paysans et recherche publique.

Qu'avez-vous pu réaliser avec le projet de renforcement des réseaux d'échange entre paysans pratiquant l'agro-écologie au Sénégal depuis une année ?

Une réelle dynamique partie de la base est en marche et s'élargit. De nouvelles foires de semences se démultiplient, à l'exemple de la récente foire de Diotal, au centre du pays, organisée avec l'un des quatre groupements soutenus. Auparavant, la région de la Casamance, au sud du Sénégal était pionnière, nous avons ainsi pu réduire l'écart avec les groupements du centre et du Nord. Grâce au projet et à la plateforme souveraineté alimentaire, nous avons aussi pu renforcer nos liens avec La Via Campesina-Afrique de l'Ouest pour une meilleure concertation et un plaidoyer commun.

Propos recueillis par Anne Gueye Girardet

¹ via sa Commission internationale, Uniterre est membre de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) et a participé à la publication « Les familles paysannes sèment l'avenir. La souveraineté alimentaire en Afrique : expériences de terrain et nouveaux enjeux de coopération ».



Chantier-école paysan dans la vallée du Diotal (groupement UCT), techniques de lutte contre la salinisation.



Depuis Cape Town et jusqu'à Genève, en passant par Bruxelles, Delhi ou Buenos Aires, nous sommes tous mobilisés pour nos droits !

Voilà près de 15 ans que La Via Campesina se bat pour une déclaration internationale de l'ONU sur les droits paysans. Celle-ci ne résoudra pas tous les problèmes que rencontrent les personnes travaillant en milieu rural, mais elle a le mérite d'admettre l'existence de violations systématiques des droits paysans et de reconnaître certains droits tels que celui au revenu, aux semences ou à la terre qui ne figurent pas encore en tant que tels dans les instruments juridiques internationaux. La prochaine et probable dernière semaine de négociation se tiendra mi-mai à l'ONU à Genève.

Il serait faux de croire que cette Déclaration est réservée aux paysans souffrant d'expulsions au Brésil ou en Afrique du Sud, à une répression violente au Guatemala ou au Honduras ou à l'accapement des terres en Indonésie ou en Ethiopie. En Europe aussi, elle nous concerne au plus haut point. C'est pourquoi nous nous sommes engagés depuis 2013 aux côtés de nos collègues pour rendre le contenu de cette déclaration solide !

Droit à une information transparente

À l'article 11 sur le « droit à l'information », la Déclaration rappelle l'importance d'être informés de manière transparente sur tous les sujets qui peuvent d'une manière ou d'une autre influencer sur la vie des paysans. Au vu des difficultés que nous rencontrons en Suisse pour obtenir les informations de défense professionnelle sur la formation des prix, le dysfonctionnement du marché ou autres, rappeler ce besoin n'est pas superflu :

1 Les paysans et les autres personnes travaillant dans les zones rurales ont le droit de rechercher, de recevoir, de produire et de diffuser des informations, y compris des informations concernant les facteurs susceptibles d'influer sur la production, la transformation, la commercialisation et la distribution de leurs produits.

La reconnaissance du droit au revenu

En Europe comme ailleurs, la situation concernant les revenus paysans est dramatique. C'est pourquoi les membres de La Via Campesina Europe se sont fortement mobilisés pour obtenir un article revendiquant ce droit. Dans l'article 16 intitulé « Droits à des revenus et moyens de subsistance décentes et aux moyens de production » vous pouvez y trouver deux alinéas très intéressants :

3 Les États prendront des mesures appropriées pour renforcer et soutenir les marchés locaux, nationaux et régionaux, de manière à les faciliter, et pour assurer aux paysans et aux autres personnes travaillant dans les zones rurales un accès et une participation entiers et

équitable à ces marchés afin d'y vendre leurs produits à des prix leur permettant, ainsi qu'à leur famille, de bénéficier d'un niveau de vie adéquat. Les prix devraient être fixés dans le cadre d'un processus équitable et transparent faisant appel à la participation des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales et de leurs organisations.

4 Les États ne négligeront aucune mesure pour s'assurer que leurs politiques et programmes concernant le développement rural, l'agriculture, l'environnement, le commerce et l'investissement concourent effectivement à l'élargissement de l'éventail des options en matière de moyens de subsistance locaux et à la transition vers des modes de production agricole respectueux de l'environnement. Les États favoriseront la production agroécologique, biologique et durable, chaque fois que possible, et faciliteront les ventes directes des agriculteurs aux consommateurs.

5 Les États prendront les mesures requises pour accroître la résilience des paysans aux catastrophes naturelles et autres perturbations graves, telles que les dysfonctionnements du marché.

Cet article comme bien d'autres de cette Déclaration, si elle est adoptée l'an prochain aux Nations Unies, nous permettra de rappeler à notre gouvernement qu'il a des devoirs et obligations, reconnus au niveau des instances internationales et qu'il ne saurait se défaire en rejetant la responsabilité sur le « libre marché ».

La souveraineté alimentaire fait son chemin

L'article 15, consacré à la « souveraineté alimentaire et au droit à l'alimentation » nous intéresse aussi tout particulièrement en raison de notre propre initiative populaire fédérale. Si globalement cet article mériterait quelques renforcements, l'alinéa 3 est intéressant puisqu'il exige plus de cohérences de la part des États dans leurs politiques publiques :

3 Les États élaboreront, en partenariat avec les paysans et les autres personnes travaillant dans les zones rurales, des politiques publiques visant à promouvoir et à préserver la souveraineté alimentaire aux niveaux local, national, régional et international, ainsi que des mécanismes

destinés à en assurer la cohérence avec les autres politiques : agricoles, économiques, sociales et culturelles et relatives au développement.

La terre et les semences, au cœur des enjeux

Enfin, cette Déclaration a le grand mérite de rappeler des évidences pour les paysans qui ont été marginalisées en raison du rouleau compresseur de la mondialisation : le droit à la terre et aux semences, moyens indispensables à la production agricole ! Parmi les nombreux alinéas qui composent ces articles, citons ceux-ci :

6 Les États procéderont à des réformes agraires redistributives pour faciliter un accès large et équitable à la terre et aux autres ressources naturelles utilisées dans les activités et nécessaires à la jouissance de conditions de vie adéquates, en particulier en faveur des jeunes et des sans-terre, et pour promouvoir un développement rural inclusif. Les réformes redistributives devront garantir aux hommes et aux femmes l'égalité d'accès aux terres, aux zones de pêche et aux forêts et limiter la concentration et le contrôle excessifs de la terre eu égard à sa fonction sociale. Dans l'affectation des terres, des zones de pêche et des forêts publiques, la priorité devrait être donnée aux paysans sans terre, aux petits pêcheurs et aux autres travailleurs ruraux.

Bien que la situation concernant le droit à la terre soit moins dramatique en Suisse qu'au Brésil, en Inde ou en Afrique du Sud, rappelons néanmoins que près de 25 % des jeunes qui sortent de nos écoles d'agriculture n'ont pas de terres à disposition. La politique agricole de ces 30 dernières années a poussé à la croissance permanente des structures, laissant peu de places à de nouvelles personnes.

Quant aux semences, les paysans suisses ont réinvesti cette question depuis quelques années. Le fait que 75 % du commerce mondial des semences soient aujourd'hui en main de trois grands groupes alimentaires seulement n'y est certainement pas étranger. Ainsi, ici comme ailleurs, nous revendiquons le droit de pouvoir conserver nos propres systèmes de semences paysannes face à l'appétit vorace des multinationales.

Lundi 15 Mai 09h-11h
Mobilisation « Ensemble pour la Déclaration des Droits des Paysans à l'ONU » avec les paysans locaux et les alliés.
Place des Nations, Genève

Mercredi 17 Mai 19h
Soirée « relocalisons nos systèmes alimentaires, ici et ailleurs ; une contribution positive pour le bien-être de la planète et de la population »
Echanges de pratiques entre paysans, pêcheurs, peuples nomades et consommateurs issus des 4 coins du globe.
Uni-Mail, salle MS 150, Genève

Jeudi 18 Mai 19h
Soirée « Conserver et promouvoir le droit aux semences des paysan-ne-s ; expériences pratiques au Sud et au Nord »
Prises de parole de représentant-e-s paysans de suisse, France, Sénégal, Afrique du Sud et d'ONG partenaires
Inscription nécessaire : reservation@uniterre.ch
Palais Eynard, Genève

2d) Le droit de conserver, d'utiliser, d'échanger et de vendre des semences de ferme ou du matériel de multiplication.

3 Les États respecteront, protégeront et mettront en œuvre le droit aux semences et le consacreront dans leur législation nationale.

5 Les États reconnaîtront aux paysans le droit d'utiliser leurs propres semences ou d'autres semences locales de leur choix, et de décider des cultures et espèces qu'ils souhaitent cultiver.

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur l'enjeu des semences, rendez-vous le 18 mai à 19h à Genève, pour en débattre avec des paysans de Suisse, France, Afrique du Sud, Sénégal et des ONG partenaires. (voir annonce de la semaine de mobilisation).

Valentina Hemmeler Maïga

VOTATIONS

Discussions passionnantes dans une arène en paille

Un débat public animé par Adrian Krebs (rédacteur en chef de la Bauernzeitung), portant sur les trois initiatives nationales « sécurité alimentaire », « Fair-Food » et « souveraineté alimentaire » a réuni le conseiller national Markus Ritter (président de l'Union Suisse des Paysans USP), Rudi Berli (secrétaire Uniterre) et la conseillère nationale Maya Graf dans une arène en paille (en allusion à l'émission « Arena » de la SRF qui est à peu près équivalente d'« Infrarouge » à la RTS). L'événement, organisé par la section Argovie d'Uniterre le 23 mars 2017, a attiré une cinquantaine de personnes à l'aula du FibL à Frick.

En introduction, Adrian Krebs a présenté brièvement les différences dans l'étendue et le degré de détail des trois initiatives et du contre-projet à l'initiative pour la sécurité alimentaire de l'USP. Selon Markus Ritter, la différence fondamentale entre l'initiative de l'USP et son contre-projet est la suivante : l'initiative ne concerne que l'agriculture suisse, tandis que le contre-projet tient compte des importations. Il est d'avis que toutes ces initiatives représentent une chance pour débattre de l'agriculture avec les citoyennes et les citoyens intéressés.

Pour Rudi Berli, l'agriculture et l'alimentation sont des questions centrales, non seulement chez nous, mais à l'échelle mondiale. Il a déclaré que poursuivre la politique actuelle n'est pas une option, nous devons agir et c'est la raison pour laquelle l'initiative pour la souveraineté alimentaire est aussi détaillée. Il nous faut ménager la terre (humains, animaux et nature). De plus, l'initiative d'Uniterre cherche à rompre avec le libre-échange. Il s'agit d'adopter une perspective à long terme, ce qui signifie plus d'emplois dans l'agriculture. Markus Ritter et Maya Graf ont soutenu ce dernier point. Markus Ritter a mentionné qu'il faut plus de jeunes sur les fermes, puisque la moitié des chefs d'exploitation a plus de 50 ans

et qu'il y a de moins en moins de parents ou de frères et sœurs disponibles pour offrir leur soutien. Maya Graf a souligné également l'importance des fermes pour le tissu social.

Quelques chiffres concrets sur l'énergie et la création de valeur ont été avancés. Ainsi, Rudi Berli a mentionné que dans les années 40, l'agriculture suisse produisait 2 kcal (output) à partir de 1 kcal (input) ; aujourd'hui, il lui faut 7 kcal (input) pour produire 1 kcal (output). Pour sa part, Markus Ritter a relevé qu'autrefois, les agriculteurs recevaient 55 centimes par franc dépensé par le consommateur, aujourd'hui, ils ne reçoivent plus que 25 centimes.

Le contre-projet sera probablement soumis au peuple le 24 septembre 2017. En raison des parallèles avec les deux autres initiatives, faut-il également les soumettre au vote populaire ? Maya Graf a répondu par la positive, puisque le contre-projet à l'initiative de l'USP ne remplit pas les exigences de l'initiative pour des aliments équitables (Fair Food). Selon elle, le contre-projet tient compte d'une transformation fondée sur l'exploitation respectueuse des ressources et la durabilité comme critères pour les relations commerciales, mais elle ne comporte aucune exigence dans le domaine

de la production et des conditions de travail. Cependant, elle pourrait s'imaginer un contre-projet à l'échelle législative. Rudi Berli tient à ce que l'initiative pour la souveraineté alimentaire soit soumise au peuple, car elle va plus loin, notamment en demandant une interdiction des OGM.

Dans la discussion ouverte au public, Maya Graf a répondu à une question concernant l'évolution structurelle. Selon elle, il faut exclure l'agriculture des traités de l'OMC, du fait qu'elle dépend du sol et du climat. Markus Ritter a expliqué que les discussions entre initiants avaient eu un impact positif et il s'est montré ouvert aux objectifs des autres initiatives. Ainsi, l'USP propose de voir ce qui peut continuer à être développé en commun. L'ambiance entre les participants était très bonne, il n'y a pas eu d'antagonisme et les discussions ont montré l'engagement de chacun et chacune pour l'agriculture, l'alimentation et une amélioration de la durabilité.



Malgré ce large consensus entre les participants, l'agriculture restera au cœur des débats dans les prochaines années. En effet, comme l'a signalé Adrian Krebs, deux nouvelles initiatives populaires viennent d'être lancées : l'une pour l'interdiction des pesticides, et l'autre demandant de l'eau potable propre et des aliments sains. Elles sont au stade de la récolte de signatures.

L'apéritif qui a suivi, a permis aux spectateurs des échanges plus personnels avec les membres du panel, et entre eux.

*Josef Kaufmann-Brem,
membre d'Uniterre, section AG*

Traduction : Stefanie Schenk

Votation du 21 mai : La Stratégie énergétique 2050

L'ENERGIE est un bien nécessaire, précieux, dangereux, s'il s'agit du nucléaire. On n'oublie pas Fukushima, Tchernobyl... et le traitement des déchets pas encore résolu.



La Suisse a pris la décision de sortir du nucléaire. Le Conseil Fédéral et le Parlement à plus de 60%, ont élaboré la loi « Stratégie énergétique 2050 » mise en votation populaire, à cause du référendum lancé par l'UDC.

Les objectifs :

- **Sortie du nucléaire.** Dans un terme raisonnable, nos centrales nucléaires seront encore utiles, mais nous devons anticiper pour ne pas être pris au dépourvu quand elles seront à bout de souffle. C'est comme nos vieux tracteurs !

- **Economie d'énergie.** La loi mise sur les moyens de réduire la consommation d'énergie par des incitations financières et des prescriptions techniques. Elle met l'accent sur les bâtiments, les transports et les appareils électriques. Elle favorise ainsi des emplois chez nous et une réduction de la dépendance aux importations d'énergies fossiles.

- **Energie renouvelable** offerte par la nature. La loi favorise la production d'énergie verte : photovoltaïque, éolienne, hydraulique, biomasse... Nous sommes

capables de le faire chez nous, avec nos moyens. N'est-ce pas une façon de rejoindre notre objectif d'Uniterre, « la souveraineté alimentaire » ? Les opposants essaient de mettre en opposition ces différentes sources. Au contraire, elles sont complémentaires, toutes doivent être développées.

Des paysans et artisans ont déjà contribué à la sortie du nucléaire en posant des panneaux solaires sur le toit de leurs immeubles. Il y a surtout ceux qui, aujourd'hui, sont déçus de ne pas recevoir la rétribution à prix coûtant (RPC), promise au moment de la réalisation des projets. Cette loi vient en partie corriger cette injustice. (Voire image)

L'énergie, un bien précieux, a un coût ! Les opposants parlent de « douche froide » à 3'200.- fr, pour un ménage de

4 personnes. Mme Doris Leuthard, Présidente de la Confédération, annonce un supplément de 40.- fr. Fait-on peur d'un côté, est-on trop optimiste de l'autre ? J'ai entendu l'argumentation de M. Rösti, président de l'UDC suisse, à Rosé (FR) le 5 avril. Dans son estimation, il ajoute toutes les charges possibles, y compris celles induites par l'entretien normal d'un bâtiment, d'un chauffage. Il ne propose pas de solution réaliste pour anticiper la sortie du nucléaire.

Pour assurer à notre pays, un avenir optimiste, une production énergétique locale, propre, sûre..., le peuple suisse saura donner un « oui » franc au soir du 21 mai !

*Léon Chatagny,
Secrétaire du Collectif pour la sécurité
de l'investissent dans le solaire*

UNITERRE

17 avril - Journée des luttes paysannes

Une centaine de personnes se sont réunies à Gillarens, canton de Fribourg, pour fêter à la fois la Journée des luttes paysannes de la Via Campesina et la reprise par Cécile Mettraux du domaine familial.

Ça été l'occasion de rappeler brièvement l'historique de cette journée d'action, d'informer les participants sur les principales actions à venir comme la manifestation du 27 avril à Berne pour une reprise du contrôle de FPSL (Fédération des producteurs de lait) par les paysans, la mobilisation pour la déclaration des droits des paysans du 15 au 19 mai 2017 à Genève ou encore la marche contre Monsanto et Syngenta le 20 mai 2017. Brochures, journaux d'Uniterre ou du Signe des Temps de l'ACAR étaient également à disposition des intéressés.

Léon Chatagny a ensuite brièvement expliqué les enjeux de la votation sur la stratégie énergétique 2050 qui a beaucoup

d'importance pour les paysans qui ont mis leurs toits de ferme à disposition du solaire et pour l'abandon de nos centrales nucléaires à moyen terme.

Alors qu'une partie plus festive se déroulait sous la cantine avec danse et musique, un groupe de paysans et sympathisants a débattu de la situation des producteurs du monde. Les problèmes sont multiples : accaparement des terres, productions sous-payées, paysans sans terre, sans protection. Il y a des jeunes qui aimeraient s'installer mais ne le peuvent pas, des paysans qui n'osent plus manifester par manque de temps mais aussi par peur de représailles de la part des acheteurs.

Tout n'est pas négatif : les ventes directes créent de nouvelles relations entre les producteurs et les consommateurs, lesquels accordent de plus en plus d'importance à la qualité des produits, à leurs modes de production et au bien-être de ceux qui travaillent la terre.

Cela nous amène à l'initiative sur la souveraineté alimentaire et aux solutions qu'elle propose. La création de l'Alliance pour la Souveraineté alimentaire pour «porter» cette initiative jusqu'à la votation populaire ; tout cela est porteur d'espoir, synonyme d'avenir.

Le monde paysan doit parler, s'ouvrir, expliquer les choses aux consommateurs.



Quels sont nos coûts de production, notre rémunération, comment ça fonctionne. Retrouvons nos manches et travaillons ensemble à une société qui offre une nourriture saine pour une vie en santé. Construisons le monde de demain afin qu'il prenne en compte les êtres humains et pas seulement l'économie.

Merci à toutes celles et ceux qui ont rendu cette journée possible.

Fabienne Tâche,
Uniterre section Fribourg

Retour sur l'Assemblée générale d'Uniterre 2017

Nous nous sommes retrouvés le 7 avril à Yverdon pour l'Assemblée générale Uniterre. Après la lecture de son rapport sur «une année 2016 marquée par une actualité assez chargée pour le comité dans la recherche de solutions à proposer pour améliorer la situation désastreuse dans laquelle se trouve l'agriculture aujourd'hui.», Charles-Bernard Bolay, Président, a insisté sur le fait que désormais, nous serons peut être quasiment les seuls «à mener à terme une initiative visant à améliorer les conditions de l'agriculture en Suisse». En effet, l'initiative de l'USP a été retirée au profit d'un contre-projet et il est possible que les Verts retirent également la leur. Nous avons ensuite accueilli officiellement les 2 nouvelles sections d'Uniterre : Argovie et Berne. Le secrétariat a présenté le rapport de tous les chantiers accomplis en 2016 (à retrouver dans le PV ou le rapport directement).

Les nouvelles orientations stratégiques 2017-2018 ont été présentées : elles font suite au 2 réunions stratégiques qui ont eu lieu avec le comité élargi et le secrétariat les 20 janvier et 24 février 2017 pour faire un bilan des années passées, revisiter nos valeurs et nos projets en cours, voir comment il était possible de diminuer la charge de travail trop importante du secrétariat et surtout réfléchir à la forme de la structure et à la dynamique du mouvement. Deux propositions ont été soumises à l'Assemblée : rester un syndicat paysan de base où chacun des membres puisse réellement s'investir et trouver sa place ou, de manière provocatrice, devenir une ONG menée par un secrétariat professionnel. La décision des membres a été claire : **Uniterre doit rester une association paysanne de base.**

Redynamiser le mouvement

En conséquence, cela passe inévitablement par le besoin d'insister sur **l'importance d'un plus fort leadership du comité directeur** : ce qui nécessite une présence plus importante et régulière des délégué-e-s des sections aux séances du comité ; et de manière générale une pro-activité renforcée sur les dossiers ; mais aussi une participation plus active des **paysans d'Uniterre dans les différents espaces à disposition** (commissions thématiques, sections cantonales, réseaux d'alliés, prises de paroles dans des soirées publiques, etc.) **Le secrétariat redeviendrait ainsi un appui technique, méthodologique et thématique et non le capitaine du navire.**

Il a également été proposé d'**ouvrir le droit de vote aux sympathisants afin de les encourager à participer à la vie d'Uniterre**, ce qui a engendré un changement dans les statuts accepté par les membres.

Il a également été décidé, afin de soulager le travail du secrétariat, de diminuer la fréquence de **parution du journal en français à tous les deux mois**; cela a engendré de vives réactions, mais nous ne pouvons pour le moment trouver une autre solution.

Une recherche de fonds nécessaire et urgente

Enfin, afin de faciliter la recherche de fonds et l'engagement de stagiaires, civilistes, ..., il est important d'obtenir le statut «**d'utilité publique**». Or, pour cela, il est nécessaire de supprimer le terme «syndicat» des statuts. De vives réactions à cette

suppression ont été exprimées, craignant la perte de cette valeur syndicale. Le comité a répondu que cette suppression du terme «syndicat» des statuts seulement n'enlèverait en rien l'âme syndicale d'Uniterre. Nous restons profondément attachés à nos valeurs. La situation financière d'Uniterre étant actuellement très critique, il nous semble néanmoins un atout de pouvoir obtenir cette reconnaissance. En effet, nous sommes actuellement en campagne de recherche de fonds car, même si les comptes et budget 2017 ont été approuvés par les vérificateurs et les membres, le rapport des vérificateurs et du comité de gestion n'a pas été sans rappeler «*la situation financière grave pour 2017 qui met en péril la pérennité d'Uniterre.*»

Changements dans les statuts

Plusieurs propositions pour remplacer le terme «syndical» dans les statuts ont été faites. La proposition approuvée est le terme «paysanne». Cela nous donne : **«UNITERRE est une organisation paysanne [...].»** Toujours concernant les statuts, il a été ajouté au chapitre II, Art. 9 la phrase «ou des organisations qui partagent les buts d'Uniterre», afin de permettre aux organisations de pouvoir voter. Concernant la proposition de permettre aux sympathisants de voter, la dernière phrase du Chapitre I, art. 5 a été supprimée, à savoir **«Les sympathisants, personnes ou sociétés, peuvent participer aux délibérations à titre consultatif lors des prises de décisions des divers organes de l'organisation.»** Enfin, il a été proposé d'ajouter dans l'art. 17, le terme «paysan» : «La présidente ou le président d'Uniterre et des sections doivent être **paysans.**» : Toutes ces modifications ont été approuvées par

les membres. Les statuts modifiés seront bientôt accessibles sur le site.

L'initiative en ligne de mire

Nous avons fait le point sur l'initiative sur la souveraineté alimentaire. Le message du Conseil fédéral a été publié en février 2017 (rejet sans proposition de contre-projet direct). Nous travaillons actuellement sur ce document pour nous préparer pour la consultation de la Commission économie et redevances qui aura lieu le 15 mai. Il est également très important en 2017 de concentrer le travail de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire sur la recherche de fonds pour vraiment démarrer la campagne en 2018, après la votation sur le contre-projet à l'initiative sécurité alimentaire. Il a été rappelé que **nous avons besoin d'un engagement fort des membres d'Uniterre dans la campagne : aide, prises de parole, formation, recherche d'alliés, de fonds...**

Enfin, concernant la Présidence d'Uniterre, Charles-Bernard Bolay a accepté de continuer à assumer la Présidence une année de plus. Cependant, le comité directeur se doit de chercher dès aujourd'hui des candidat-e-s potentiel-le-s pour reprendre la Présidence d'Uniterre en 2018. La place de Jakob Alt, vice Président décédé fin 2016 n'a pas été repourvue. La Présidence 2018 peut se composer, comme le proposent les statuts d'un-e Président-e, d'une co-Présidence ou d'une Présidence avec des vices-Présidents. Avis aux amateurs-trices !

L'AG s'est achevée avec un petit apéro composé des spécialités des membres !

Berthe Darras

UNITERRE

Démission de Valentina

Après 11 ans au service des paysannes et paysans d'Uniterre, Valentina Hemmeler Maïga nous quitte pour relever d'autres défis professionnels. Ci-après son message aux membres du comité.

Chères amies, chers amis,
C'est en effet avec un mélange de tristesse et un pincement au cœur et néanmoins une certaine excitation que j'ai fait ce choix, dicté essentiellement par des raisons d'équilibre familial. Uniterre et ses idées m'ont habitée pendant les 11 ans que j'ai passés avec vous. A tel point que la frontière entre le travail et le privé s'est petit à petit estompée rendant les choses difficiles dans la durée et je ne voyais pas de perspectives d'amélioration.

Je reste profondément convaincue qu'Uniterre a une totale légitimité dans le paysage agricole suisse et international. Notre association traverse des moments difficiles, mais ils ne sont ni les premiers ni les derniers dans son long parcours qui se poursuivra assurément. Je crois qu'Uniterre a besoin de chacun-e d'entre vous, que c'est vous, les paysannes et les paysans d'Uniterre qui pouvez porter haut la flamme du syndicalisme paysan. C'est en repartant du travail du terrain, par des moments d'échanges et de convivialité, comme vous avez été en mesure de le faire il y a encore peu

de temps, que vous pourrez redonner un souffle à ce mouvement qui n'attend que de repartir de plus belle. C'est la solidarité, l'échange et le partage, les actions simples, symboliques et fortes qui peuvent réveiller les consciences de vos collègues comme des partenaires ou adversaires des systèmes alimentaires. Il faut croire en votre force, ne pas douter un seul instant de votre légitimité. Il faut prendre le temps de construire et ne pas se laisser dicter l'agenda et le rythme par les autres.

Tout au long de ces 11 ans, j'ai apprécié les échanges avec chacun-e d'entre vous : vous portez une grande richesse en vous, celle-ci n'attend que d'éclorre, n'en doutez pas !

Je crois que le système alimentaire et économique mis en place ces trente dernières années arrive véritablement à bout. Ce sont des mouvements comme celui d'Uniterre qui peuvent proposer des voies et des voix alternatives à celles qui nous mènent dans le mur. Rappelez-vous que vous n'êtes pas seuls à mener cette barque, certes encore un peu chétive



dans cet océan tumultueux, mais que vous êtes accompagnés par des mouvements similaires à travers le monde, mouvements constitués de vos collègues paysans mais aussi par d'autres forces progressistes qui constituent la société civile. Construisez en Suisse, avec nos réalités, l'agriculture et l'alimentation de demain, en vous alimentant au quotidien des belles énergies et idées qui viennent des 4 coins du globe.

Longue vie à Uniterre !

A très bientôt lors d'une manif ou de rencontres spontanées, les occasions ne manqueront pas !

Valentina Hemmeler Maïga

AGENDA

Jeudi 11 Mai 09h-16h
La mobilisation et le plaidoyer pour l'agriculture familiale
Espace Dickens, av. Dickens 4, Lausanne

Lundi 15 Mai 09h-11h
Mobilisation « Ensemble pour la Déclaration des Droits des Paysans de l'ONU »
Place des Nations, Genève

Mercredi 17 Mai 19h
Soirée « relocalisons nos systèmes alimentaires, ici et ailleurs ; une contribution positive pour le bien-être de la planète et de la population »
Uni-Mail, salle MS 150, Genève

Jeudi 18 Mai 19h
Soirée « Conserver et promouvoir le droit aux semences des paysan-ne-s ; expériences pratiques au Sud et au Nord »
Palais Eynard, Genève

Ve 19 - Di 21 Mai dès 9h
Beef - le Bœuf de A à Z
Genolier

Samedi 20 Mai 14h30
Marche contre Monsanto
Grande Rue 100, Morges
Barfüsserplatz, Bâle

Plus d'infos sur notre site :
www.uniterre.ch/actions/agenda

CONTACTS SECTIONS

Neuchâtel : Philippe Reichenbach
079 640 89 63

Genève : Rudi Berli
078 707 78 83

Fribourg : Stéphane Mauron
026 655 16 27

Vaud : André Muller
021 652 75 50

Jura
021 601 74 67

Chablais : Pierre Moreillon
024 499 21 17

MARCHE
contre
MONSANTO

samedi 20 mai 2017
Rassemblement mondial pour une agriculture durable et souveraine
14h30 - Grand-rue, Morges
départ de la marche pacifique en direction du siège de Monsanto
<http://marche-contre-monsanto.ch>

GREENPEACE

uniterre engage !

Permanent-e syndical-e 60% à 80% (ou à convenir) pour le 1^{er} juillet 2017 ou à convenir

Tâches : Gestion de dossiers (politiques agricoles, souveraineté alimentaire, liens avec partenaires, etc.) • gestion de projets • recherches de fonds • communication • représentation

Profil souhaité : • Formation ou expérience agricole
• Forte motivation et intérêt pour les visions d'Uniterre
• Connaissance des politiques agricoles et des enjeux internationaux
• Très bonnes capacités rédactionnelles et communicationnelles
• Compétences en animation de groupes et modération
• Autonomie, flexibilité, proactivité
• Master ou bachelor en agronomie (un plus)
• français et allemand exigés / anglais un atout

Lieu de Travail : Lausanne
Dossier de candidature complet sous format électronique uniquement d'ici au 22.05.2016 à emploi@uniterre.ch
annonce complète sur : **www.uniterre.ch**



Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous ? Maintenant avec plan comptable pour l'agriculture !
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation : le trio gagnant

www.cresus.ch